



CONSEIL DE QUARTIER VAL COUASNON REUNION INTERMEDIAIRE DU 17 JANVIER 2011

- 19H00 -

Etaients présents :

Madame Cécile ADELLE
Monsieur Jean-Michel PELLE

Madame Françoise BARBIER
Madame Marie-Christine MADINIER
Monsieur Thierry RABIN
Madame Frédérique SANTI
Monsieur Hugo LESTRADIC
Monsieur Jean-Paul VASQUEZ

Assistait également :

Pascale Baudin – responsable du service Démocratie Participative

Etaients absents excusés :

Madame Danièle BOUCHOULE
Monsieur Laurent ROBIN
Monsieur Daniel SCHLESINGER

-0-

Les points à l'ordre du jour étaient :

- Fête de la musique
- Réflexion sur le fonctionnement des conseils de quartier
- Implantation de bancs
- Rue de la Petite Motte
- Questions diverses
- Actualités

-0-

1) Fête de la musique

Les conseillers proposent de profiter de la Fête de la Musique de 2011 pour inciter les habitants du quartier à jouer spontanément d'un instrument de musique (non électrique) dans la rue. Dans un premier temps, le choix du site s'était porté sur le parking du collège de l'Orbellière mais finalement c'est celui du parking devant l'église Notre Dame du Val qui a été retenu (sous réserve de validation). La manifestation se déroulerait de 19h à 20h.

Parmi les conseillers de quartier, plusieurs sont musiciens amateurs et se proposent de participer :

- Cécile ADELLE
- Marie-Christine MADINIER
- Jean-Paul VASQUEZ (et son épouse)...

Les conseillers de quartier vont rechercher, parmi les habitants du quartier, d'autres musiciens amateurs, condition indispensable pour que la manifestation ait lieu.

Pour cela, les conseillers proposent d'apposer des affiches sur le parcours, un mois avant la fête, et de faire des flyers à distribuer dans les boîtes à lettres (*par exemple : « Musiciens amateurs, habitants d'Olivet, venez jouer d'un instrument non électrique, en plein air, »*).

Par ailleurs, la manifestation pourra être annoncée dans le programme de la ville ainsi que sur le site Internet.

Cécile ADELLE demandera au Père BESANCON si une pièce près de l'église pourrait être utilisée en cas de pluie et verra si la salle du Couason peut être réservée, en prévision.

Il sera également nécessaire de rédiger un arrêté du Maire pour interdire le stationnement.

2) Réflexion sur le fonctionnement des conseils de quartier

Après deux années de mandat, les conseillers de quartier sont sollicités pour donner leur avis sur le fonctionnement du conseil, les améliorations à apporter, ... :

- Les conseillers sont nombreux à être présents dans les réunions de conseil. Pas de désaffection. C'est un point positif.
- Le groupe des conseillers du Val Couason commence à bien fonctionner. Il fallait un peu de temps pour se connaître et apprendre à travailler ensemble.
- Il faudrait relancer les conseillers de quartier par mail pour la constitution de l'ordre du jour des réunions (Mme Barbier).
- On arrive à monter de petits projets. C'est plutôt bien (M. Le Stradic).
- Les conseillers de quartier regrettent de ne pas être bien identifiés par les habitants. Ils estiment travailler parfois en vase clos et souhaiteraient trouver un moyen de faire réagir les gens du quartier aux prises de décisions.
- Les habitants du quartier ne s'adressent pas toujours aux conseillers de quartier mais attendent surtout la visite à vélo pour poser leurs questions.
- Aux questions posées, il n'y a pas toujours de réponses instantanées. On ne connaît pas bien notre rôle (M. Vasquez).
- Les conseillers souhaitent une réunion plénière (même en regroupant 2 quartiers) et surtout dans une salle de quartier.
- Les conseillers émettent le besoin d'échanger avec les autres conseils de quartier.

Propositions du conseil de quartier :

- dépôt de sel ou de sable à gérer en direct par le conseil de quartier en cas de neige,
- illuminations de Noël dans le Val : prévoir un bel arbre de Noël illuminé, même s'il doit « tourner », chaque année, dans un quartier différent. Préférence pour faire quelque chose de beau ou ne rien faire du tout.

- Les conseillers demandent à être mieux informés sur les risques d'inondation et le plan de prévention. Il leur est proposé de consulter le DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) sur le site Internet de la ville. S'ils souhaitent ensuite avoir plus d'informations, une réunion spécifique pourra être organisée sur ce sujet.

3) Implantation de bancs

Suite à la proposition des conseillers de quartier d'implanter des bancs,

- rue Pierre Bontemps (contre la retenue d'eau, sur l'emplacement herbeux)
- face au 245 rue de la Petite Motte,

les conseillers de quartier contacteront les riverains concernés pour leur présenter le projet et solliciter leur accord.

Ces bancs, plutôt considérés comme un **point de repos**, comporteront deux places maximum, car l'objectif est de créer un point de halte lors d'une promenade et non un lieu de rassemblement.

4) Rue de la Petite Motte

La mairie a sollicité les conseillers de quartier, en 2010, pour leur demander quelle voie de desserte ils choisissaient comme prioritaire pour prévoir des travaux de rénovation en 2011.

Les conseillers du quartier Val-Couasnon ont proposé la rue de la Petite Motte, à l'appui d'un diagnostic illustré de nombreuses photos réalisées par M.Vasquez, dont il est souligné le bon travail accompli.

Néanmoins, un élément nouveau est soumis aux conseillers de quartier, qui peut remettre en cause le choix de la rue de la Petite Motte. En effet, un constructeur a déposé un permis de construire dans la rue de la Petite Motte. Pendant ce chantier, les engins risquent de détériorer la chaussée qui viendra d'être refaite.

Au vu de cette information, il est demandé au conseil de quartier s'il maintient ou non son choix de la rue de la Petite Motte comme voie de desserte prioritaire à rénover, ou s'il remplace cette voie par celle positionnée en 2^{ème} proposition, à savoir la rue Antoine Bourdelle ?

Le conseil de quartier propose la réfection de la voie Antoine Bourdelle.

Il attire l'attention sur le gros problème de réfection ou de colmatage des trottoirs défoncés.

5) Questions diverses posées en séance

a) Quelles sont les conditions à respecter pour une construction dans le Val (zone inondable) ?

b) Rue de la Petite Motte :

- peut-on prévoir un aménagement provisoire sur les trottoirs pour éviter le stationnement abusif de véhicules ?
- au début de la rue, par temps de pluie, les trottoirs sont pleins d'eau, obligeant les piétons à marcher sur la route. Peut-on remédier à cette situation ?

- en première partie de rue, sur les aménagements au sol en peinture délimitant des places de stationnement, peut-on ajouter des poteaux pour renforcer la signalisation de ces places même s'il n'y a pas de voiture en stationnement ?

c) Rue de la Roche : un poteau d'éclairage public est descellé

d) Les pompes à essence de l'ancien garage avenue du Loiret, ainsi que celles du garage Raffard sont-elles dégazées ?

Ces questions sont transmises aux services concernés de la mairie. Les réponses seront apportées par mail aux conseillers de quartier dans les meilleurs délais.

6) Actualité

La prochaine visite à vélo dans le quartier Val Couasnon est prévue le samedi 28 mai 2011.

-0-

**→ la prochaine réunion aura lieu le lundi 21 mars 2011
à 19 heures – salon bleu à la Mairie d'Olivet**

-0-